# L'étalement urbain continue de progresser en Ile-de France

LEMONDE| 11.02.12 | 13h49

## Malgré la crise, la transformation des terres agricoles en zones urbaines a continué de [progresser](http://conjugaison.lemonde.fr/conjugaison/search?verb=progresser) en Ile-de-France. *"On a perdu 2,4 % des terres agricoles, entre 2000 et 2010,* explique [Xavier Guiomar](http://www.lemonde.fr/sujet/4827/xavier-guiomar.html), chercheur à AgroParisTech, institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement, l'école des ingénieurs du vivant. *Une urbanisation croissante qui se traduit par des frais de transport et d'énergie en hausse. Qui plus est, cette consommation des terres agricoles rend plus vulnérable la métropole."*

En dépit de ce grignotage continu, les terres agricoles et les forêts représentent encore les trois quarts de la superficie de la région francilienne. "Cet ensemble rural et urbain est une spécificité qu'aucune capitale d'ampleur mondiale, Londres, *New York*, Tokyo... ne connaît et qu'il faut préserver", insiste M. Guiomar.

Pour Laure de Biasi, ingénieur à l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de l'Ile-de-France, "le problème n'est pas seulement la consommation des espaces agricoles mais leur fragmentation, qui rend leur exploitation difficile, et leur altération, due aux pollutions, aux dégradations entraînées par l'augmentation des flux de transports et des activités économiques".

Face à cette érosion, l'Ile-de-France dit vouloir réagir. "Notre engagement avec le schéma directeur de la région, qui sera arrêté en septembre 2012, est de ne plus *perdre* de terres agricoles : il faut au contraire les *préserver* et les reconquérir", avance Jean-Paul Huchon, le président (PS) de la région.

Mais avec les 70 000 nouveaux logements par an que la région doit construire, dans le cadre de la loi Grand Paris (juin 2010), les frictions risquent d'être nombreuses. Les infrastructures prévues, comme les nouvelles gares et les habitations ou zones d'activités économiques qui les accompagneront, risquent de se faire au détriment des terres agricoles. De même que la proposition du chef de l'Etat, Nicolas Sarkozy, le 29 janvier, d'augmenter la constructibilité de 30 %. Pour France nature environnement, ce dispositif fera monter le prix du foncier et donc "aggravera la spéculation sur les espaces naturels, agricoles et forestiers".

D'autant que l'urbanisation se fait principalement sous forme de logements individuels, qui consomment beaucoup plus d'espace. Entre 1992 et 2001, alors que la population progressait de 4 % au niveau national, la surface consacrée à l'habitat individuel a augmenté de 23 %, contre 13 % pour les immeubles collectifs, selon les chiffres de l'Insee.

Rémi Barroux